



## MUNICIPALITÉ DE **SAINT-ESPRIT**

### **INSPECTEUR MUNICIPAL PERMANENT TEMPS PLEIN**

#### **Affichage à l'interne et à l'externe**

#### **Sommaire du poste**

La municipalité de Saint-Esprit est à la recherche d'une personne autonome et expérimentée pour remplir la fonction d'inspecteur municipal pour un poste permanent syndiqué totalisant 5 jours par semaine.

#### **Responsabilité**

**Sous la supervision du directeur des infrastructures et de l'aménagement, la personne titulaire de ce poste aura comme principales fonctions :**

- Informer les visiteurs ou citoyens au sujet des règlements en vigueur, les informer sur le cheminement légal et administratif lors de demandes;
- Agir comme inspecteur municipal : inspecter le territoire, relever les infractions, émettre les permis et les certificats conformément aux dispositions des règlements municipaux en vigueur et effectuer le suivi des dossiers en faisant rapport à son supérieur;
- Émettre les avis et constats d'infraction selon les directives de son supérieur;
- Effectuer des relevés sur le terrain, recueillir et analyser les données utiles à la prise de décision visant à régir la qualité, la sécurité et l'esthétique des milieux bâtis;
- Effectuer des travaux sommaires de cartographie;
- Faire le suivi nécessaire pour la suite du programme visant la conformité des fosses septiques;
- Siéger et renseigner les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors des rencontres du comité;
- Sur demande, assister aux séances du conseil municipal;
- Participer à la réalisation du plan d'urbanisme et règlements de la municipalité et d'autres outils de planification locale;
- Effectuer les tâches connexes associées aux éléments ci-haut mentionnés.

#### **Formation et expérience requises :**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement et d'urbanisme ou l'équivalent;
- Expérience de 2 ans dans poste similaire dans le milieu municipal (atout);
- Connaître les principales Lois qui régissent le monde municipal : Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles, Loi sur les compétences municipales, Code municipal, Code national du bâtiment, Loi sur la qualité de l'environnement, etc.
- Avoir des connaissances en informatique : MS Office, Accès Cité;
- Permis de conduire valide et véhicule disponible.



## MUNICIPALITÉ DE **SAINT-ESPRIT**

### **Spécifications particulières**

**Environnement et conditions de travail :**

Travail de terrain principalement et de bureau.

**Salaire et avantages sociaux :**

Taux horaire 2026 à 37,90 \$. Les conditions de travail sont établies selon la convention collective en vigueur.

**Nombre d'heures exigées :**

Nombre heures / semaine : 35

Réparties selon l'entente intermunicipale en vigueur avec la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, soit une journée par semaine au bureau municipal de Saint-Roch-Ouest et quatre jours par semaine à Saint-Esprit.

**Date :** Si ce poste représente un défi intéressant pour vous, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de présentation **au plus tard le 27 mars à 11 h**, par courriel : Annie Chaumont à [achaumont@saint-esprit.ca](mailto:achaumont@saint-esprit.ca)

**Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse par écrit.**

La municipalité de Saint-Esprit souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.